

# L'ÉQUIPE

## Une piscine à vagues dans le 93 en 2023 ?

Publié le vendredi 17 novembre 2017 à 17:58 | Mis à jour le 17/11/2017 à 18:06

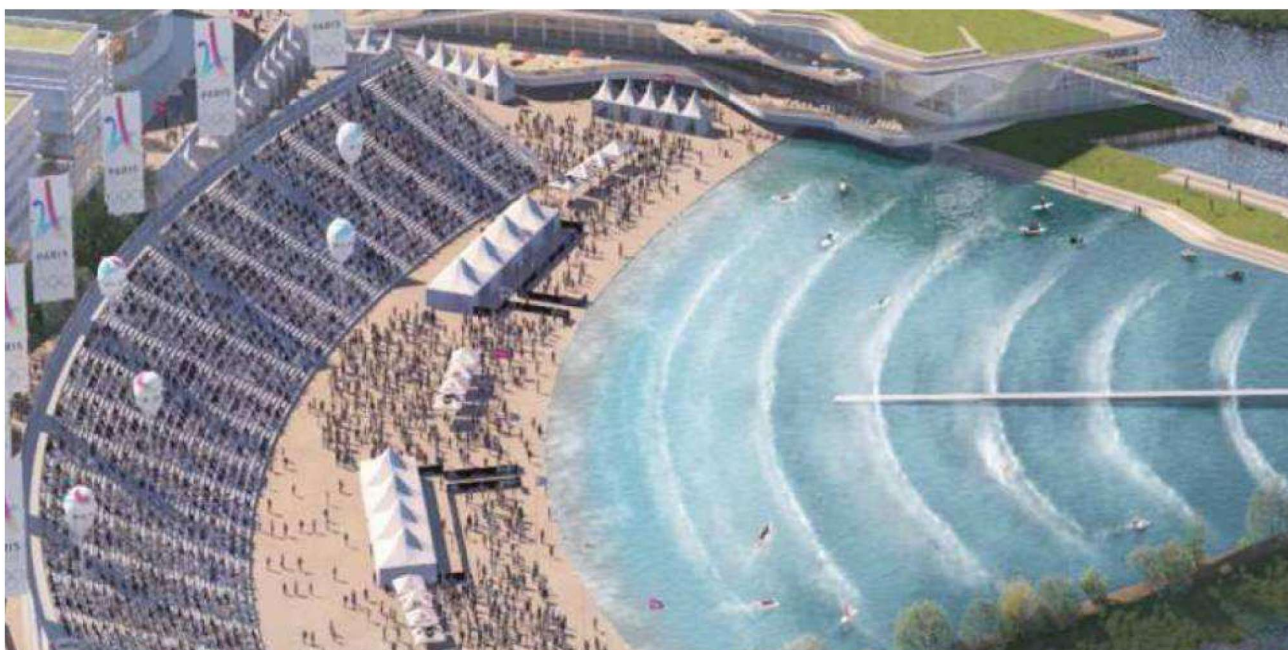
La ville de Sevrans en Seine-Saint-Denis pourrait accueillir en 2023 un immense parc de loisirs avec une piscine à vagues dotée de la technologie Wavegarden. Surfer à Paris ne devrait bientôt plus être une illusion. Explications.

[Partager sur Facebook](#)

[Tweeter](#)

[Google+](#)

**4953** partages



L'espace outdoor à Sevrans. (D.R)

Alors que les projets de piscine à vagues fleurissent un peu partout (Bordeaux, Lacanau, Paris...), un est très avancé. Il s'agit du concept "Terre d'Eaux", un des 51 lauréats du concours d'urbanisme «Inventons la Métropole du Grand Paris», lequel a prévu de s'installer dans le 93. Plus précisément à Sevrans, en Seine-

Saint-Denis, non loin de la future ligne 15 du Grand Paris Express. Un futur "The place to be" pour les très nombreux surfeurs frustrés franciliens.

C'est à l'horizon de 2023 que la ville de Sevrans devrait accueillir une impressionnante base de loisirs aquatiques, avec aussi à proximité un parc urbain, des logements et des commerces. Le site choisi est celui des terrains Montceuleux, lesquels sont actuellement occupés par une exploitation agricole.

L'environnement du site va profiter d'un lac de 9 hectares. Sont prévus, sur un terrain de 34 hectares, trois bassins : un réservoir, une base de loisirs et un espace de surf outdoor. L'eau proviendrait d'un plan d'eau artificiel qui utiliserait la nappe phréatique. Ce parc de loisirs comprendrait également un bâtiment de 5 327 m<sup>2</sup> dans lequel serait construit une piscine et peut-être un espace de surf indoor avec une vague statique.

Selon nos informations, il reste encore à trouver quelques investisseurs sur le projet de la vague artificielle. Dans six mois, le projet devrait être clôturé.



Le site à Sevrans ressemblerait à ça. (D.R)

PUBLICITÉ



Rejouer la vidéo

inRead invented by Teads

La Fédération française de surf est pleinement impliquée dans ce projet. *«Il y a deux raisons, nous explique Jean-Luc Arrassus, président de la Fédé. D'abord, en termes de développement, les vagues artificielles sont un levier très important. Et puis, mettre une installation capable de générer des vagues dans une zone où il y a des milliers de gamins qui ont moins de 15 ans et qui j'espère auront envie d'aller à l'océan, là aussi ça me semble très intéressant.»*

La technologie choisie est celle de Wavegarden, dont le showroom de la nouvelle

vague "The Cove" est implanté au Pays basque espagnol. *«C'est actuellement la seule technologie qui est vraiment en phase avec un modèle économique rentable, assure Arrassus. Celle de Kelly Slater est de très haut niveau mais il faut un investissement, une énergie et une place (trop) importantes. Pour la rentabilité, c'est donc compliqué.»*



Joan Duru à l'entraînement à la Wavegarden. (FFS/Arrieta/D.R)

Si cette vague voit le jour, ce qui semble très bien parti, elle pourrait venir concurrencer Lacanau, Hossegor et Biarritz dans la course à l'obtention de l'épreuve aux JO 2024 si jamais le surf était choisi pour en être. *«Je reste très vigilant, confie Jean-Luc Arrassus. Il faut d'abord voir comment cela va se passer à Tokyo. Le surf devra déjà faire ses preuves. Le concept de Slater va aussi progresser, dans sept ans il sera peut-être rentable. Et puis, la Fédération internationale (ISA) campe sur sa position de surf en milieu naturel. Après, selon moi, l'hypothèse de voir l'épreuve sur des vagues artificielles est tout à fait crédible. Sevrans pourra peut-être recevoir les JO, mais il faut être patient.»*

**David Michel**